

REUNION COMITE DIRECTEUR DU 15 Avril 2022

Ouverture de la séance à 19h

Présents : Marc BLONDEAU - Philippe ROY – Chantal LAVISSE – Bruno BENEDICTUS – Jean-Luc TISSEUIL - Hubert PLATEAUX – Laurent DUFORT

Excusés : Jean-Francois Renoux – Bruce Commeau – Sylvie Le Bour – Sylvain Rabaté

Préparation du début de saison

1)Journée verte du samedi 9 avril. Remerciements aux participants. Travaux de bricolage (soudures supports sur poteaux ciment pour pose de fil de ronce) ; jardinage (retrait feuilles) ; débarras divers ; rangement des abris. Collation offerte aux participants.

Il y aura très probablement trois journées vertes par année si nous voulons conserver notre club en état.

2)Les voiliers club : des réparations sont envisagées pour améliorer le grément ; des entretiens de ces bateaux seront obligés par les régatants (nettoyage , rangement des voiles, tout le matériel présent devra être en place. Sur l'Eclair jaune > taquets coinçeurs et winch pour les drisses.

3) Grace à Philippe, les deux formations programmées pour l'arbitrage de nos régates ont eu un bon impact. Deux nouveaux arbitres de clubs se sont inscrits. (Jean-Luc et Sylvain). Ils figurent donc sur la liste FFV. Jean-Luc suggère un point pour faciliter l'utilisation du matériel utilisé en cabine pour les départs, soit un bouton poussoir pour le Klaxon.

4) Régate Femmes à la Barre : Les femmes au CVBM sont peu nombreuses (Chantal, Sylvie, Judy, Margot) Il faut 5 équipages pour valider la régato. VGA sera contacté via Alaric. Marc contactera Francine Lecerf (CDV 93) pour des équipages complémentaires.

Nous avons suffisamment de bateaux (ZAC-ZAC, Pouik, Eclair jaune, VO rouge, VO vert et VO jaune)

5)Une régato extérieure incontournable, en juin, la « Descente de la Seine » . Chantal informera en son temps nos membres pour les solliciter. Régato très conviviale. Tous bateaux (habitable, quillards, dériveurs)

6) SCI – Le dossier avance. Les cessions de parts ont lieu entre certains membres du club (6) et pour d'autres avec le CVBM (4). Les frais inhérents au Greffe suite aux régularisations antérieures obligatoires ont été prélevées lors des cessions.

7) Cotisations : Beaucoup de nos membres ont réglé leurs cotisations. Nous avons trois nouveaux bateaux avec équipages : Corsaire ; Tabasco ; Sun Fast 20.

8) Le Listel : Chantal a relancé encore Demonaval qui n'assure plus (celui qui devait faire le retrait de ce bateau l'hiver dernier) ; APER qui est la société gérant les modalités de retrait et démantèlement (Laurent) a toujours notre dossier « sous le coude » ; Benoît Cressent de la FFV suit ce dossier. Chantal relancera à nouveau en mai.

9) Clés Club : Philippe se charge de remplacer barillet déficient et commander nouvelles clés. Il est prévu de mettre une nouvelle serrure pour le Bureau (réservé aux membres du Bureau) On instaurera la liste des membres possédant des clés et demanderons leur signature.

10) Vestiaires/casiers : une mise de jour sera faite

11) Info du Port de Bonneuil suite réunion le 28 mars à 15h avec Marc et Chantal (CVBM Messieurs Thuillier et Le Doujet de HAROPA et François Dautzenberg (US Créteil) . Bon accueil. Reconnaissance de notre discipline lors de nos régates dominicales. Avons avancé avoir à bord des bateaux Sécu et à la Cabine une VHF (en possédons trois), de talkies walkies pour avoir contact entre nous et les péniches de commerce. Il nous a été remarqué la disposition des bouées. Celles-ci ne doivent pas gêner le trafic et particulièrement celle se trouvant dans la darse sud lors des manœuvres de demi-tour. L'avis à la batellerie est requis afin d'avoir des informations sur le trafic. Une signalétique du Port a été mise en place surtout pour certaines embarcations autres que voiliers. Il nous est conseillé d'afficher le DSI (dispositif sécurité interne) et le règlement interne du club (ce dernier est déjà affiché). Il a bien été noté que nos dossiers lors de régates importantes valident l'accès aux darses. Mais, pour l'ensemble de nos régates il serait bon de faire un dossier pour obtenir un éventuel AOT (Autorisation Occupation Temporaire) .

12) Départ de Jean-Claude pour fin avril : dispositions à prendre pour garantir un minima de sécurité sur le site ; envisager caméra ; détecteur de présences avec 2 lampes. Le portail donnant sur le site de l'US Créteil fermera à clé. Jean-Claude a indiqué revenir quelques jours en juin pour finir de débarasser.

13) Chantal informe de la cession du l'Eclair rouge avec sa remorque à un de nos membres. Difficulté de faire la cession du véhicule remorque (par internet) s'agissant d'une personne morale vers un particulier. Un site spécialisé a été requis pour faire la démarche (22€). Concernant les vignettes VNF pour les bateaux sécurité, le service VNF à Béthune précise un montant de environ 170€ ! Discussion et admet enfin le tarif « habituel » de 18,50€.

Fin de la réunion à 21h